



N° ABMED/2024D/1464/DHE/SA

Cotonou, le 03-06-2024

LETTRE CIRCULAIRE

Objet : Suspension d'enregistrement de certaines molécules

Dans le but de réguler le marché des produits pharmaceutiques et en raison du nombre élevé de références déjà disponibles, l'enregistrement des molécules ci-après est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit de :

- **Albendazole**, toutes formes, présentations et dosages ;
- **Amlodipine** 5 mg et 10 mg comprimé ;
- **Amoxicilline + acide clavulanique**, tous dosages de la forme sèche ;
- **Artémether + luméfantrine**, tous dosages, formes et présentations ;
- **Atorvastatine**, tous dosages, formes et présentations ;
- **Azithromycine**, tous dosages, formes et présentations ;
- **Cefixime**, tous dosages, formes et présentations.

Les demandeurs d'autorisation de mise sur le marché sont priés de se conformer aux présentes dispositions.

J'attacherai du prix au respect strict des présentes dispositions.

Dr Yossounon CHABI

Directeur Général

